

**Compte rendu**  
**Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public**  
**de l'Outaouais**

Date : 17 novembre 2016

Heure : 9h00 à 16h00

Endroit : Salle de rencontre de la MRC de Pontiac à Campbell's Bay

**Membres :**

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent	Absent
Alain Auclair	Groupe matière ligneuse	Louisiana-Pacifique	X	
Dominik Chartier	Groupe matière ligneuse	Produits Forestiers Résolu	X	
Alain Trudel	Groupe matière ligneuse	Commonwealth Plywood		X
Charles St-Julien	Groupe matière ligneuse	Lauzon Ressources forestières		X
François Poirier	Groupe Faune	Territoire de chasse et pêche Poirier		X
Lucien Léveillé	Groupe Faune	ZECO		X
Frédéric Lussier	Groupe Faune	Réserve faunique La Vérendrye	X	
Pierre Rollin	Groupe Faune	Fédécip-07	X	
Daniel Charbonneau	Groupe autres utilisateurs avec droits	Travailleur forestier		X
Jacques David	Groupe autres utilisateurs avec droits	RLTP	X	
Alain Lacoste	Groupe autres utilisateurs avec droits	Citoyen	X	
Jacques Chaîné	Groupe autres utilisateurs avec droits	FQCQ	X	
Vacant	Groupe autres utilisateurs avec droits	Clubs de motoneige de l'Outaouais		
Dominique Bhérier	Groupe nature	Forêt Vive	X	
Gérard Desjardins	Groupe nature	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
Paula Armstrong	Groupe nature	Pontiac Environmental Protection	X	
André Carle	Groupe nature	PERO	X	
Régent Dugas	Groupe territoire	MRC de Pontiac	X	
Dominic Lauzon	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau	X	
Patrick Laliberté	Groupe territoire	MRC des Collines-de-l'Outaouais	X (am)	
Jean-François Larrivée	Groupe territoire	MRC de Papineau	X	
Vacant	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Vacant	Groupe premières nations	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
Vacant	Groupe premières nations	Algonquins of Barriere Lake		
Vacant	Groupe premières nations	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
Vacant	Groupe premières nations	Wolf Lake		
Vacant	Groupe premières nations	Kitigan Zibi Anishinabeg		

**Remplaçants :**

Nom	Groupe sectoriel / Organisme	Présent	Absent
Frédéric Moreau	Groupe Matière ligneuse / Eacom		X
Marc Dumont	Groupe Matière ligneuse / Louisiana-Pacifique		X
Philippe Fredette	Groupe Matière ligneuse / Stella-Jones		X
Gilles Couturier	Groupe Matière ligneuse / Fortress Cellulose		X
François Trottier	Groupe Faune / APO	X	
Richard Moore	Groupe Faune / APTIQ		X
Vacant	Groupe Faune / RFPL		
Abigaël Guénette	Groupe Faune / ZECO	X	
Pascal Richard	Groupe autres utilisateurs avec droits / RLTP		X
Marie-Thérèse Kazeef	Groupe Nature / Forêt Vive		X
Frédéric Bédard	Groupe Nature / COO		X
François Saumure	Groupe autres utilisateurs avec droits / FCMQ	X	

**Personnes ressources et invités :**

Nom	Organisme	Présent	Absent
Cathy Labrie	MFFP	X	
Raymond Barrette	MRC Pontiac	X	

## Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre
  2. Adoption de l'ordre du jour
  3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 8 septembre 2016
  4. Suivi de la rencontre du 8 septembre 2016
    - a) Capsule de MAtv Outaouais dressant un portrait général de la gestion de la forêt en Outaouais
    - b) Processus d'harmonisation et intégration des préoccupations concernant l'aménagement forestier dans la planification forestière
    - c) Rapport de consultation publique du PAFIO version 6
    - d) État d'avancement sur l'organisation spatiale dans la sapinière
      - Projet «Analyse comparative de la planification 2014-2015 de l'UA 073-52 et de scénarios de coupe par COS» (Travaux, soumissionnaire retenu, échéanciers, comité COS, dates de rencontre)
      - Procédure pour approbation de projets futurs
    - e) Situation du PERO
    - f) Suivi des actions
  5. Nouvelles
  6. Suivi des résolutions
  7. Suivi du comité sur la sécurité des usagers des chemins multiusages
  8. Suivi du comité sur les paysages
  9. Suivi des travaux du PAFIT
  10. Discussions concernant une proposition de réviser le calendrier d'harmonisation des opérations
  11. Enjeu : Maintien de la qualité du réseau routier stratégique
  12. Présentation des lignes directrices pour la fermeture des chemins
  13. Sélection des représentants du Groupe Nature et Travailleur forestier
  14. Propositions de nomination des représentants siégeant à la TRGIRTO
  15. Demande de la Table faune de créer un 5<sup>e</sup> siège dans le Groupe Faune
  16. Bilan des travaux en cours
  17. Présentation de la Stratégie de production de bois
  18. Divers
    - a) Sondage SurveyMonkey
- 

### **1. Ouverture de la rencontre**

M. Dugas souhaite la bienvenue à tous les participants.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

### **TRGIRTO 201611-1**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de M. François Saumure, secondée par M. Gérard Desjardins avec un ajout au point 18. Divers : Qualité des inventaires floristiques et la possibilité d'ajouter d'autres sujets au point Divers durant la rencontre.

## **3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 8 septembre 2016**

### **TRGIRTO 201611-2**

Le compte-rendu de la rencontre de la TRGIRTO du 8 septembre 2016 tenue à la salle Norman McMillan de la MRC de Papineau à Papineauville est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Patrick Laliberté, secondée de M. Dominic Bhérer avec l'ajout au point 14 a) «Mme Armstrong soutient que le PERO ne devrait pas faire partie du Groupe Nature».

## **4. Suivi de la rencontre du 8 septembre 2016**

### **a) Capsule de MAtv Outaouais dressant un portrait général de la gestion de la forêt en Outaouais**

M. Barrette indique que cette capsule vidéo n'a pas été réalisée suite à la décision de la responsable de la production de ne pas aller de l'avant avec ce projet. Un plan de communication devrait être développé prochainement afin de mieux faire connaître les activités de la TRGIRTO.

### **b) Processus d'harmonisation et intégration des préoccupations concernant l'aménagement forestier dans la planification forestière**

La direction de la gestion de la forêt de la région de l'Outaouais devait tenir 3 journées de formation concernant le processus de planification forestière. Mme Labrie rapporte que le sous-ministre a demandé qu'un portrait des TGIRT partout au Québec soit dressé. Un sondage a donc été réalisé à l'interne. Une suite d'actions découle du diagnostic qui a été obtenu. Ainsi, une plus grande cohérence du fonctionnement des TGIRT entre les régions sera recherchée. Un certain standard devra être respecté. Une tournée provinciale, actuellement en préparation, se tiendra au début de 2017. Le guide de la GIRT est en révision et des formations visant à améliorer les connaissances des membres des TGIRT seront prévues. Considérant ces nouveautés, il fut décidé d'attendre la tenue de la présentation des représentants de Québec et de reporter à plus tard les séances de formation sur la planification forestière.

**ACTION** : Faire parvenir aux membres le Guide sur la gestion intégrée des ressources et du territoire : son application dans l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré (R. Barrette)

### c) Rapport de consultation publique du PAFIO version 6

Mme Labrie indique que le rapport sera déposé sur le site du ministère. Les personnes ayant émis des commentaires recevront une copie de ce rapport.

### d) État d'avancement sur l'organisation spatiale dans la sapinière

- Projet «Analyse comparative de la planification 2014-2015 de l'UA 073-52 et de scénarios de coupe par COS» (Travaux, soumissionnaire retenu, échéanciers, comité COS, dates de rencontre)

L'appel d'offres lancée par la MRC de Pontiac été remportée par Nova Sylva au coût de 29 925\$. M. Barrette présente les critères qui ont servi à déterminer le choix du soumissionnaire. L'échéancier de travail est présenté succinctement. Les participants sont invités à former un comité de travail sur les COS afin de recueillir leurs préoccupations concernant cette approche et convenir d'indicateurs d'ordre économique, social et environnemental. Les personnes suivantes se portent volontaires : Alain Auclair, Gérard Desjardins, Paula Armstrong, Abigaël Guénette, Dominic Bhéner, Pierre Rollin, François Trottier (à informer), François Poirier (nommé par F. Trottier), François Saumure, Régent Dugas, Frédéric Lussier, et Dominic Chartier. Pour l'instant, trois rencontres sont prévues. La première permettra de prendre connaissance avec plus de détails du concept des COS et d'identifier les préoccupations. La date de cette rencontre est fixée pour le 19 décembre. Les autres dates seront déterminées par Doodle. Tous les membres seront invités à y participer.

**ACTION** : À l'aide de Doodle, déterminer les dates de rencontres du comité sur les COS (R. Barrette)

- Procédure pour approbation des projets futurs

Comme il a déjà été discuté et convenu, le MFFP demande que tous les projets proposés dans le cadre du volet 1 du PADF soient acceptés par la TRGIRTO avant leur réalisation. Ce volet du programme vise à *favoriser l'acquisition de connaissances et la documentation des différents enjeux régionaux et locaux liés aux préoccupations des TGIRT de façon à appuyer les décisions et les orientations reliées à la planification forestière sur le territoire*. L'approbation de la TRGIRTO permet de s'assurer que les résultats des projets pourront effectivement être utiles à cet égard. Suivant l'acceptation d'un projet, la MRC de Pontiac, qui est responsable de l'administration du PADF, entreprendra les démarches nécessaires afin que le projet se réalise. La sélection des soumissionnaires dans le cas d'un appel d'offres relève de ses responsabilités, assumées selon les diverses règles qu'elle doit respecter. M. Dugas informe les participants qu'il sera possible selon la nature d'un projet qu'un membre de la TRGIRTO participe au comité de sélection d'un projet qui ferait l'objet d'un appel d'offres.

Mme Armstrong revient sur le projet qu'elle a déposé. Ce projet vise à présenter une courte formation aux membres de la TRGIRTO concernant les méthodes d'analyse et d'identification de solutions en lien avec les enjeux écologiques. Les membres la

TRGIRTO serait ainsi mieux préparés pour les discussions qui auront lieu concernant le PAFIT 2018-2023. La séance serait donnée par l'ISFORT à Ripon. Mme Armstrong dépose une fiche de projet.

M. Fink n'a pas présenté de projet dans le cadre de l'appel de projets de la Fondation de la Faune.

#### **e) Situation du PERO**

M. Carle explique qu'il continuera à représenter le PERO mais qu'il ne pourra être présent à toutes les rencontres. Le PERO pourra nommer un remplaçant qui pourra intervenir en cas d'absence de son représentant. La décision du PERO de continuer à être représentée à la TRGIRTO et de nommer M. Carle à titre de son représentant devrait être confirmée par une résolution de son conseil d'administration.

**ACTION** : Transmettre au coordonnateur de la TRGIRTO la résolution du conseil d'administration du PERO confirmant son intérêt à y être représentée et la nomination de M. André Carle à titre de son représentant (un remplaçant peut-être également être désigné) (A. Carle)

#### **f) Suivi des actions**

M. Barrette indique que toutes les actions découlant de la rencontre du 8 septembre ont été réalisées sauf pour ce qui est d'engager une démarche pour développer un projet de classification fonctionnelle des chemins forestiers. Il est préférable d'attendre que les discussions de la MRC d'Antoine-Labelle avec le MFFP soient terminées avant de s'engager dans un tel projet.

### **5. Nouvelles**

M. Desjardins annonce que le calendrier 2017 du Club des ornithologues de l'Outaouais a été produit. Il en a apportés quelques copies qu'il offre aux participants de la TRGIRTO à un coût de 10 \$. La dernière page du calendrier s'intitule Pleins feux sur la TRGIRTO. Un total de 200 copies a été imprimé.

### **6. Suivi des résolutions**

La réponse de M. Mageau concernant la demande d'intégrer les tracés des sentiers de VHR de l'Outaouais à la carte interactive du site Internet de la TRGIRTO sera envoyée d'ici quelques jours. Compte tenu de certaines restrictions au niveau des publications que le ministère est autorisé à effectuer, il ne sera pas possible d'ajouter les tracés des VHR. Seuls les sentiers dont une autorisation de tarifier a été émise peuvent actuellement être intégrés à la carte. Un représentant des fédérations de VHR mentionne qu'il serait possible de mettre un lien vers les cartes interactives des sites Internet des fédérations de VHR. Le ministère propose de confier la gestion de la carte interactive à la TRGIRTO. La TRGIRTO déciderait du contenu de la carte et de la fréquence de ses mises à jour. Advenant un arrêt dans le financement du programme PADF après le 31 mars 2018, le MFFP reprendrait la gestion de la carte comme il l'a fait en 2015. Les

membres sont d'accord avec cette approche. M. Laliberté informe les participants que l'ATINO pourrait effectuer la gestion de la carte interactive. Il ajoute que toutes les MRC de la région paient des blocs d'heures pour un accès de services avec cet organisme. Il est fort possible que plusieurs MRC n'utilisent pas entièrement leurs heures. Les heures inutilisées pourraient éventuellement être consacrées à la gestion de la carte.

Mme Labrie demande des précisions concernant la résolution de la TRGIRTO qui a été déposée au MFFP sur le potentiel acéricole dans la région de l'Outaouais. Plus particulièrement, les éclaircissements recherchés portent sur la demande de mettre en place toutes les conditions nécessaires afin de favoriser l'optimisation des installations acéricoles existantes et futures. Cette question a été soulevée dans le but que le gouvernement développe des mesures d'accompagnement et de formation des acériculteurs existants et à venir en visant à ce que les installations soient performantes et optimisées. On peut compter sur l'acériculture et développer le potentiel acéricole de la région pour créer de la richesse et des retombées économiques intéressantes mais une des conditions préalables est que les projets et les entreprises soient rentables. Plusieurs ministères sont touchés à ce sujet. Le MFFP est interpellé notamment en ce qui concerne le type d'aménagement forestier que l'on doit préconiser pour obtenir des érablières les plus performantes.

## **7. Suivi du comité sur la sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages**

Le comité sur la sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages s'est réuni deux fois. Des solutions ont été développées afin de résoudre la plupart des problèmes identifiés. M. Barrette présente une par une les solutions qui sont mises de l'avant.

Concernant les chemins dont la surface de roulement est constitué de gravier concassé, M. Chartier indique que la solution d'utiliser du concassé durant l'hiver à titre d'abrasif n'a pas été débattu à fond compte tenu d'un manque d'information et surtout dû au fait que les coûts de cette mesure seraient trop élevés. Il relève également que pour les sections de chemins ayant perdu du matériel de surface de roulement en gravier concassé, il n'a pas été spécifié que le rechargement, en dernier recours, devrait se faire avec du gravier concassé.

Dans l'éventualité où des tiges commerciales devraient être coupées lors des opérations de débrouillage visant à dégager la végétation nuisant à la visibilité le long d'un chemin forestier, on souligne la nécessité de pouvoir obtenir rapidement les autorisations requises du MFFP. Le ministère devrait se doter, à cet effet, d'une procédure exceptionnelle permettant l'émission des autorisations dans des délais écourtés.

Le Plan d'action inclus aussi la mise sur pied d'un comité consultatif dont les détails sont présentés.

### **TRGIRTO 201611-3**

- Compte tenu que les membres de la TRGIRTO estiment que la sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages ne devrait jamais être compromise;
- Compte tenu que les membres de la TRGIRTO ont décidé de confier un mandat à un comité de travail afin qu'il se penche sur cet enjeu et que ce comité identifie des solutions permettant d'y répondre;
- Compte tenu que le comité sur la sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages recommande à la TRGIRTO l'adoption du plan d'action qui a été produit;

Il est résolu à l'unanimité sur proposition de M. Patrick Laliberté, appuyée de M. Jacques David d'adopter le plan d'action sur la sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages et de demander à la direction de la gestion des forêts du MFFP en Outaouais qu'il se dote d'une procédure exceptionnelle qui lui permettra d'émettre les autorisations requises, dans des délais écourtés, pour la coupe de tiges commerciales qui composent la végétation nuisant à la visibilité et devant subir un débroussaillage le long des chemins.

**ACTION** : Transmettre aux membres de la TRGIRTO le plan d'action sur la sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages (R. Barrette)

### **8. Suivi du comité sur les paysages**

Le 9 novembre, Nova Sylva a présenté au comité sur les paysages la *Méthodologie de classification de sites d'intérêt selon leur sensibilité au niveau du paysage* achevée à la suite des discussions tenues le 20 avril dernier et des informations fournies pour les sites de paysages existants des ZEC et des Réserves Fauniques. Au cours de cette rencontre, les participants ont révisé les *Modalités applicables dans les encadrements visuels*. M. Barrette présente les deux documents.

M. Trottier fait part de son insatisfaction due au fait que les données qu'il a fournies n'ont pas été retenues pour l'exercice visant à finaliser la méthodologie et que les modalités dans les sites existants des pourvoiries ne seront pas appliquées. Dans sa lettre datée du 12 août 2016, M. Mageau avait spécifié que les modalités de protection convenues seront appliquées pour les sites dont les informations auront été reçues par Nova Sylva avant le 22 août. Il ajoutait que les autres sites se verront appliquer les modalités prévues présentement dans le RNI et dans le RADF. Une mise à jour annuelle pour les nouveaux sites dont les modalités restent à convenir avec la TRGIRTO a également été prévue.

## **TRGIRTO 201611-4**

Attendu que le MFFP a accepté d'appliquer au mois d'octobre 2014 les modalités applicables aux sites de paysage proposées par la TRGIRTO pour une période d'essai prolongée en 2016;

Attendu que le MFFP a soulevé un questionnement au niveau de l'équité de la méthode de classification des sites de paysages;

Attendu que la méthode de classification des sites de paysages doit être révisée avant la fin de la période d'essai;

Attendu que le comité sur les paysages de la TRGIRTO a participé à l'élaboration de la Méthodologie de classification de sites d'intérêt selon leur sensibilité au niveau du paysage et à la révision des Modalités applicables dans les encadrements visuels;

Attendu que le comité sur les paysages recommande aux membres de la TRGIRTO d'approuver la Méthodologie de classification de sites d'intérêt selon leur sensibilité au niveau du paysage et les Modalités applicables dans les encadrements visuels;

Il est proposé par M. Abigaël Guénette, appuyé de M. Jacques David et adopté à la majorité d'approuver Méthodologie de classification de sites d'intérêt selon leur sensibilité au niveau du paysage et les Modalités applicables dans les encadrements visuels.

**ACTION** : Envoyer aux membres la Méthodologie de classification de sites d'intérêt selon leur sensibilité au niveau du paysage et les Modalités applicables dans les encadrements visuels (R. Barrette)

### **9. Suivi des travaux du PAFIT**

Mme Labrie nous informe que durant les mois de janvier à mars, plusieurs éléments du PAFIT seront traités lors des prochaines rencontres de la TRGIRTO. L'avancement des travaux a été ralenti par les questions touchant l'arrimage entre les régions des Laurentides et de l'Outaouais. Avant les rencontres, les informations disponibles seront transmises aux membres. Mme Armstrong demande si l'enjeu sur les changements climatiques sera inclus dans la stratégie d'aménagement forestier. Il n'y a pas de réponse claire à ce sujet.

### **10. Discussions concernant une proposition de réviser le calendrier d'harmonisation des opérations**

M. Chartier explique que dans les TFS, il a souvent été difficile de respecter les périodes de chasse et que pour le transport des bois, des demandes de changements arrivent

fréquemment. Il est donc difficile de respecter les modalités du calendrier d'harmonisation. Pourrait-on revoir le calendrier de sorte que l'on puisse introduire la possibilité d'établir des mesures d'exception?

M. Guénette indique qu'il est possible et est ouvert à ce que des mesures d'exception soient établies mais qu'il n'est pas d'accord à ouvrir des discussions pour réviser le calendrier d'harmonisation. M. Lussier ajoute que du côté des Réserves fauniques des discussions ont eu lieu en avril afin de faciliter la réalisation des opérations forestières et que certaines mesures d'exceptions furent alors convenues. Il se dit cependant contre l'ouverture du calendrier d'harmonisation.

Devant l'impossibilité d'obtenir un consensus concernant la demande de M. Chartier, le président, M. Dugas, considère que la proposition est rejetée par les membres.

**ACTION** : Transmettre les informations disponibles dans les autres régions concernant l'harmonisation du calendrier des opérations (R. Barrette)

## **11. Enjeu : Maintien de la qualité du réseau routier stratégique**

Le maintien de la qualité du réseau routier stratégique a été identifié comme l'un des enjeux prioritaires qui devait être traité en 2016. M. Barrette souligne que dans les PAFIT 2008-2013, on ne retrouve aucun enjeu identifié par les TLGIRT en ce qui concerne le réseau d'accès principal. Nulle part non plus, on n'y trouve d'analyse particulière effectuée par le ministère sauf une description très sommaire des infrastructures présentes sur le territoire. Se ralliant à l'objectif mis de l'avant par la CRRNTO d'assurer la remise à niveau du réseau routier et de son entretien récurrent dans le temps, la Direction générale régionale de l'Outaouais (DGR) n'expose cependant pas dans les PAFIT les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour l'atteindre.

Les membres sont d'accord à ce que cet enjeu soit retenu et intégré dans les PAFIT 2018-2023. Considérant que beaucoup de travail a été accompli à ce sujet par le comité régional sur les chemins forestiers de la CRRNTO et le comité de travail sur les chemins et sentiers de la TRGIRTO, le coordonnateur dressera un bilan des informations disponibles et fera ressortir les éléments qui pourraient être intégrés dans les prochains PAFIT.

**ACTION** : Dresser un bilan des informations disponibles concernant le réseau routier principal sur territoire public en Outaouais et proposer des éléments à retenir pour les PAFIT 2018-2023 (R. Barrette)

## **12. Présentation des lignes directrices pour la fermeture des chemins**

Les modalités de consultations liées à la fermeture de chemin ne font pas partie du tableau définissant les modifications substantielles. Mme Labrie demande aux membres comment ils souhaitent qu'on procède pour obtenir leurs avis à ce sujet.

## **TRGIRTO 201611-5**

Attendu que la Direction générale du secteur sud-ouest a produit au mois de juillet 2016 de nouvelles Lignes directrices régionales pour la Fermeture des chemins forestiers;

Attendu que selon ces lignes directrices, la TRGIRTO doit émettre un avis dans le cas d'une demande de fermeture de chemin

Il est décidé sur proposition de M. François Trottier, secondée de Mme Paula Armstrong de demander au MFFP de consulter les membres de la TRGIRTO par courriel pour les demandes de fermeture de chemin et d'accorder un délai de 10 jours pour la réception des commentaires.

### **13. Sélection des représentants du Groupe Nature et Travailleur forestier**

L'appel de candidatures lancé le 3 octobre pour les sièges de représentants Travailleur forestier et des Organismes dédiés à la conservation et à la protection de l'environnement (3) s'est terminé le 21 octobre. Une personne a posé sa candidature pour le siège de Travailleur forestier. Cette proposition n'a pas été retenue compte tenu que le travail de la personne n'était pas en lien avec les activités d'aménagement forestier se déroulant sur les terres publiques. Pour les sièges du Groupe nature, 4 organismes ont postulé. Le comité de sélection formée de représentants de la MRC de Pontiac et du MFFP recommande à la Table des préfets de l'Outaouais d'entériner la sélection des personnes suivantes à titre de représentant ou de remplaçant siégeant à la TRGIRTO pour une période de trois ans débutant le 1er janvier 2017:

- M. Gérard Desjardins du Club des ornithologues de l'Outaouais – remplaçante Mme Déborah Powell
- M. John McDonnell de la Société pour la nature et les parcs du Canada - Section Vallée de l'Outaouais – remplaçant M. Jay Morrison
- Mme Paula Armstrong de Protection environnementale du Pontiac – remplaçant M. Michael Walker

Pour combler le siège de représentant Travailleur forestier, le coordonnateur a sollicité la collaboration des BGA, du BMMB et de Rexforêt dans l'Outaouais afin de faire circuler l'appel de candidatures auprès des organisations avec qui ils sont en contact.

### **14. Propositions de nomination des représentants siégeant à la TRGIRTO**

Le Groupe Matière ligneuse et certains partenaires de la TRGIRTO ont nommé les personnes suivantes à titre de représentant ou de remplaçant siégeant à la TRGIRTO pour une période de trois ans débutant le 1er janvier 2017:

Pour le Groupe Matière ligneuse :

- M. Alain Trudel de la Compagnie Commonwealth Plywood Lté - remplaçant M. Christian Picard
- M. Charles St-Julien de Lauzon - remplaçant M. Jean-Sébastien Perron
- M. Dominik Chartier de Résolu - remplaçant M. Jason Durand
- M. Alain Auclair de Louisiana Pacifique - remplaçant M. François Racine

Pour le Groupe Autres utilisateurs avec droits :

- M. Jacques Chaîné pour l'Association Quad Région de l'Outaouais
- M. François Saumure pour l'Association des clubs de motoneige de l'Outaouais
- M. Jacques David du Regroupement des locataires de terres publiques Outaouais/Laurentides

Pour le Groupe Territoire :

- M. Jean-François Larrivée de la MRC de Papineau
- M. Régent Dugas de la MRC de Pontiac
- M. Dominique Lauzon de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
- M. Patrick Laliberté de la MRC des Collines-de-l'Outaouais – remplaçant Sylvain Létourneau

Lors de la rencontre du 29 novembre, la Table Faune désignera les représentants et les remplaçants du Groupe Faune.

Toutes les nominations seront présentées à la Table des préfets en vue de leur entérinement.

### **15. Demande de la Table faune de créer un 5e siège dans le Groupe Faune**

La Table faune de l'Outaouais a adressé une demande afin d'ajouter un 5e siège au Groupe Faune de la TRGIRTO. L'ajout d'un siège de représentant à la TRGIRTO soulève plusieurs enjeux dont, entre autres, celui de maintenir un certain équilibre entre les Groupes sectoriels et les partenaires représentés autour de la table. Aucun consensus n'a pu être obtenu concernant cette question. Cette demande n'est donc pas retenue.

### **16. Bilan des travaux en cours**

M. Barrette présente un bref bilan des travaux réalisés depuis le mois de janvier 2016.

### **17. Présentation de la Stratégie de production de bois**

Le MFFP n'est pas encore prêt à présenter la Stratégie de production de bois et ouvrir les discussions afin de l'adapter au contexte de l'Outaouais.

## 18. Divers

### a) Sondage Surveymonkey

Un sondage visant à améliorer le portail internet de la TRGIRTO été lancé le 2 novembre. Les commentaires recueillis permettront de mieux cibler les éléments devant être améliorés. Plus particulièrement, le sondage touche la carte interactive et le calendrier des chantiers actifs.

### b) Forêt Lajoie

Mme Labrie informe les participants que le MFFP n'a pas eu de nouvelles des demandeurs concernant la création d'une aire protégée appelée Forêt Lajoie. À la suite de la demande de la TRGIRTO, le ministère avait accepté d'interdire les coupes cette année dans les secteurs d'intervention potentielle appelés Carpe et Foin, situés dans l'UA 073-51, afin de donner le temps aux promoteurs de faire les démarches nécessaires pour mieux caractériser ce territoire et de soutenir la pertinence de ce projet. Si aucune information n'est transmise au ministère, la protection sera retirée. M. Bhérer va se renseigner à ce sujet.

### c) Intégration à la carte interactive des baux de villégiature et des limites des terrains de piégeage

M. David réitère sa demande que les baux de villégiature puissent être intégrés à la carte interactive. M. Barrette indique que M. Boucher de l'APTICO a formulé une demande afin que les limites des terrains de piégeage le soient également.

### d) Qualité des inventaires floristiques

M. Larrivée informe les participants que des personnes intéressées par le territoire d'intérêt de l'aire protégée C-66 ont constaté que l'inventaire floristique des plantes menacées n'est pas complet. Mme Labrie répond qu'aucun inventaire spécifique n'est actuellement prévu dans le cadre des prises de données des inventaires forestiers. Les personnes affectées à ces activités sont appelées à consigner le nom des espèces menacées et les endroits lorsqu'ils en rencontrent. Aucun budget n'est présentement alloué spécifiquement pour répertorier les espèces floristiques menacées.

La séance est levée à 16h00.